



MedGeneration

Mobilisation des diasporas économiques pour
le développement des pays méditerranéens

Aqaba, Jordanie - 2 & 3 juin 2015
2ème Séminaire de plaidoyer

Mobiliser les diasporas économiques pour le développement des pays méditerranéens Recommandations



هيئة الإستثمار
Investment Commission



AQABA
SPECIAL ECONOMIC ZONE
AUTHORITY



INVESTMENT NETWORK



Projet financé par
l'UNION EUROPÉENNE



IEVP
CTMED

LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE
EN MÉDITERRANÉE

Recommandations du séminaire d'Aqaba des 2 et 3 juin 2015

Le séminaire d'Aqaba des 2 et 3 juin 2015 s'est tenu sous le patronage de Dr. Youssef Mansour, Commissaire en Chef d'ASEZA, et son Excellence Monsieur Yaseen Khayyat, Membre du sénat Jordanien. Cet événement a été organisé par la Commission Jordanienne des Investissements (JIC) et ANIMA dans le cadre du projet MedGeneration, en partenariat avec ASEZA, et soutenu par le Ministère des Affaires étrangères et du développement international (France).

Il a réuni pendant deux journées plus de quarante participants représentant **des associations du secteur privé, ONG, organisations internationales, autorités locales et nationales** ainsi que des représentants de la diaspora originaires **d'Égypte, de France, de Jordanie, du Liban, de la Palestine et de Tunisie.**

Ces personnalités formaient le Comité de suivi des recommandations prises à Marseille en juin 2014 lors du premier séminaire de plaidoyer pour la mobilisation des diasporas économiques de Méditerranée, et ont ainsi contribué à les enrichir.

Suivi du plan d'actions 2015-2020

Les participants sont revenus sur les principales avancées réalisées depuis un an et qui contribuent à la mise en œuvre des recommandations de Marseille.

Recommandation 1 : Créer dans chaque pays une structure de coordination et de médiation qui devienne l'interlocuteur unique des investisseurs de la diaspora. Cette structure aura pour mission :

- a. **D'identifier les talents** installés à l'étranger, créer auprès d'eux un lien avec le pays d'origine et recueillir les besoins des deux parties ;
- b. **D'informer sur les opportunités** d'affaires et de financement ;
- c. **De faciliter** l'implantation des projets ;
- d. **De lever les entraves** juridiques, fiscales, foncières et/ou réglementaires.

Alors que des progrès en lien direct avec cette recommandation ont été réalisés en Jordanie, au Liban et en Palestine, notamment dans le cadre du projet MedGeneration, les participants ont formulé le projet suivant :

- La création de plateformes en ligne assurant le lien entre les pays et leurs talents expatriés :
 - o Cette plateforme **rassemblerait les talents** considérés comme des "amis du pays d'origine" indépendamment du lien avec celui-ci : famille, culture, affaires, etc.
 - o Le rôle de cette plateforme serait de **permettre aux talents d'interagir** entre eux, d'exprimer leurs besoins et retours d'expériences, de renseigner leur profile, d'assurer la diffusion d'informations sur les pays d'origine, y compris sur la culture et les valeurs du pays, de fournir des informations sur les marchés de ces pays et de promouvoir des *success stories*.
 - o **Les pouvoirs publics et le secteur privé seront associés** pour la mobilisation et la gestion de la communauté créée. En fonction du contexte du pays, les pouvoirs

publics ou des acteurs du secteur privé prendront l'initiative du développement de cette plateforme.

- La fonction principale des pouvoirs publics sera de **développer les axes stratégiques** permettant d'assurer la prospection des talents (secteurs, types de projets) et de mobiliser les réseaux diplomatiques au service de la mobilisation et de l'animation de la communauté à l'étranger.
- Il est en outre essentiel de **promouvoir une offre** au niveau national qui mobilisera ces talents expatriés et leurs réseaux à l'étranger.
- Les membres de la diaspora seront **associés au montage de cette offre**, à son marketing et à l'élaboration des messages qui viseront à mobiliser ces talents.

Recommandation 2 : Donner la priorité aux dispositifs législatifs facilitant la circulation des compétences en Méditerranée, la portabilité des droits des binationaux et la baisse des taxes sur les transferts des migrants **dans les agendas des réunions ministérielles** de l'Union pour la Méditerranée et de l'Union européenne, dans les déclarations de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée et dans l'agenda des parlements nationaux des pays de la Méditerranée.

Recommandation 3 : Créer un Fonds Diaspora abondé notamment par la BEI qui agirait en co-investissement avec les acteurs financiers partenaires (banques, fonds de capital risque, réseaux de *business angels*, financement participatif), doté d'un comité d'engagement mixte - financiers, chefs d'entreprises des diasporas, structures d'accompagnement de projets.

Les participants saluent la création par ANIMA, Arabreneur et EBAN du réseau MBAN pour coupler les capacités d'investissement notamment de la Diaspora aux écosystèmes innovants de la région MENA, et leurs efforts pour mobiliser les banques de développement et les grands opérateurs privés dans le développement d'un fonds de co-investissement en partenariat avec MBAN.

Recommandation 4 : Encourager les banques et fonds de garantie à adapter leurs instruments aux entreprises des talents de la diaspora, qui ne peuvent être considérés comme primo-créateurs dans les pays d'origine.

Les participants soulignent que d'autres produits financiers peuvent être développés, venant compléter ces fonds d'investissement, parmi lesquels:

- Les « Diaspora bonds » pour orienter l'épargne des talents vers des projets de développement dans les pays d'origine.
- Le crowdfunding, afin de financer des projets de développement local avec des subventions.
- Des instruments de garantie permettant de sécuriser les investissements des talents.

Les participants recommandent en outre d'impliquer des tiers de confiance dans le montage de tels instruments afin de sélectionner les projets, protéger les investissements des talents et assurer la bonne mise en œuvre des projets financés.

Les participants proposent de fusionner les recommandations 5 et 6 pour que celles-ci deviennent : Créer un réseau ou une plateforme collaborative qui rassemblerait les associations, réseaux et personnes-ressources des diasporas. Elle permettra l'échange d'expériences entre associations et réseaux, la valorisation des *succes stories*, et favorisera le montage de projet de coopération entre les réseaux. Une conférence annuelle des initiatives ciblant les talents expatriés en Méditerranée, devrait être organisée sous l'égide de l'Union pour la Méditerranée afin d'assurer une meilleure coordination entre les dispositifs et permettre d'identifier les freins à lever pour faciliter les expériences entrepreneuriales circulaires, à porter à la connaissance des décideurs politiques.

Les participants recommandent également que des réunions annuelles soient organisées entre les pays d'origine et leurs talents expatriés.

Les participants ajoutent une recommandation 6 : Les talents de haut niveau de la diaspora pouvant être des acteurs du changement et d'accélération pour les économies des pays de la Méditerranée, **développer des projets ad' hoc impliquant un soutien des pouvoirs publics à ces talents de haut niveau expatriés souhaitant mettre à disposition** leur savoir-faire et leurs réseaux, spécialement dans les champs suivants :

- La recherche, particulièrement dans le secteur de la santé
- Les infrastructures
- Le développement des écosystèmes de soutien à l'entrepreneuriat et aux affaires
- La mise à niveau du monde académique

Les participants ajoutent également une 7ème recommandation : Les réseaux diplomatiques, en particulier les attachés commerciaux des pays de résidence doivent être mobilisés afin d'accompagner les porteurs de projet de la diaspora et ainsi faciliter la mise en œuvre de leur projet dans les pays d'origine.

Nos objectifs communs

- Valoriser les talents expatriés en tant qu'accélérateurs de compétitivité pour la zone Euromed ;
- Assurer une meilleure coordination et efficacité des dispositifs d'accompagnement de l'investissement de la Diaspora ;
- Accroître la part des investissements productifs dans l'utilisation des transferts ;
- Utiliser les charges financières comme levier pour l'investissement productif ;
- Sécuriser les investissements des entrepreneurs des diasporas au Nord et au Sud ;
- Promouvoir la participation des diasporas au développement économique et social des pays du Sud ;
- Soutenir des projets en adéquation avec les besoins locaux en termes de stratégies nationales de développement local, de marché et d'emploi ;
- Contribuer à renforcer l'expertise technique et financière des structures d'accompagnement des entrepreneurs de la diaspora.

Notre engagement

Les participants s'accordent pour réunir à nouveau le Comité de suivi de ces recommandations à l'occasion d'un troisième séminaire à Beyrouth fin 2015. L'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, l'Union pour la Méditerranée, des institutions internationales comme la Banque Mondiale et la BEI y seront associées afin d'évaluer les progrès de cette feuille de route et en assurer la continuité, notamment au travers des activités du projet MedGeneration.